

<https://www.snetap-fsu.fr/Preavis-de-greve-dans-les-etablissements-de-l-enseignement-agricole-public.htm>
↓



Préavis de grève dans les établissements de l'enseignement agricole public, technique et supérieur.

- Nos Actions - Les Mobilisations -
Date de mise en ligne : mercredi 20 janvier 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



Monsieur Julien DENORMANDIE
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07SP

Date : 20 janvier 2021

Objet : Dépôt d'un préavis de grève dans les établissements de l'enseignement agricole public, technique et supérieur, pour le 26 janvier 2021.

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la note de service 2015-1060 du 9 décembre 2015, nous vous informons par la présente du dépôt d'un **préavis de grève par l'intersyndicale CGTAgri, FO-Enseignement Agricole, SNETAP-FSU, SUD-Rural et Territoires**, pour le 26 janvier 2021, et concernant l'ensemble des personnels titulaires et contractuels (d'État comme sur budget) de l'enseignement agricole technique comme supérieur.

Ce préavis de grève s'inscrit dans le mouvement national de défense de l'enseignement public du 26 janvier 2021.

Cette mobilisation a pour objectif de dénoncer le manque de moyen et la suppression de postes dans l'enseignement agricole et de revendiquer l'ouverture immédiate des postes nécessaires (notamment dans le contexte de la crise), l'augmentation générale des salaires et l'arrêt immédiat des mesures du « Grenelle » et de la LPR qui programment la destruction de nos statuts.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération.

Christine HEUZE, Secrétaire Générale FO-Enseignement agricole
Clémentine MATTEI, Co-Secrétaire Générale SNETAP-FSU
Thierry JACOB, Co-Secrétaire Général CGT-Agri
Dominique BLIVET, Secrétaire national SUD-Rural Territoires

Télécharger le préavis :

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>